

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 23 FEVRIER 2021**

---

Extrait du registre des délibérations

Le 23 février 2021, à 18h30,

Le conseil municipal d'Isigny-sur-Mer, légalement convoqué, a été appelé à siéger à la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer sous la présidence de M. Eric BARBANCHON.

Date de convocation : 17 février 2021.

**2021/1 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - COMITÉ DE PILOTAGE NATURA 2000 « MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN - BAIE DES VEYS » : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** Michel MAUDUIT représentant titulaire et Hubert BOGGINI représentant suppléant afin de siéger au sein du comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys ».

Vote : Unanimité.

**2021/2 – INTERCOMMUNALITÉ - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISIGNY OMAHA INTERCOM : CONVENTION DE PRESTATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ENTRETIEN DES POSTES DE RELÈVEMENT ASSAINISSEMENT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 15 DÉCEMBRE 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **APPROUVE** la convention de prestation – assainissement collectif pour l'entretien des postes de relèvement assuré par les agents du service des eaux du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 au 15 Décembre 2020.

→ **AUTORISE** le maire à signer la convention ainsi que les avenants éventuels à intervenir entre la commune d'Isigny-sur-Mer et la communauté de communes Isigny Omaha Intercom.

Vote : Unanimité.

**2021/3 – INTERCOMMUNALITÉ - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISIGNY OMAHA INTERCOM : CONVENTION DE PRESTATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **APPROUVE** la convention de prestation – assainissement collectif entretien des espaces verts.

→ **AUTORISE** le maire à signer la convention ainsi que les avenants éventuels à intervenir entre la commune d'Isigny-sur-Mer et la communauté de communes Isigny Omaha Intercom.

Vote : Unanimité.

**2021/4 – INTERCOMMUNALITÉ - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISIGNY OMAHA INTERCOM : CONVENTION DE PRESTATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SOUTIEN ADMINISTRATIF.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **APPROUVE** la convention de prestation – assainissement collectif au titre du soutien administratif assuré par l'agent communal en charge de la transmission des données auprès de la SAUR pour la facturation assainissement.

→ **AUTORISE** le maire à signer la convention ainsi que les avenants éventuels à intervenir entre la commune d'Isigny-sur-Mer et la communauté de communes Isigny Omaha Intercom.

Vote : Unanimité.

**2021/5 – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - APPROBATION DU RÉGLEMENT D'EXPLOITATION DU PORT DÉPARTEMENTAL D'ISIGNY-SUR-MER.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **APPROUVE** le règlement d'exploitation du port départemental de plaisance d'Isigny-sur-Mer.

→ **AUTORISE** le Maire à accomplir tout acte et signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : Unanimité.

**2021/6 – DOMAINE ET PATRIMOINE - ACHAT DE TERRAIN SITUÉ QUAI NEUF À ISIGNY-SUR-MER, PARCELLES CADASTRÉES AB 397 ET AB 347, APPARTENANT À FEU M. MIQUELOT.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **CONFIRME**, conformément à l'ordonnance du juge commissaire du 4 Novembre 2020, la proposition d'achat du terrain cadastré section AB 397 et AB 347 d'une contenance de 3 168 m<sup>2</sup> pour un montant net vendeur de 15 840 € hors frais de notaire, soit 5€ le m<sup>2</sup> de terrain nu et débarrassé de toutes épaves et encombrants.

→ **DIT** que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 2020/69 du conseil municipal du 29 Septembre 2020.

→ **CHARGE** le maire de signer tous les documents relatifs à l'acquisition de ce terrain.

Vote : Unanimité.

**2021/7-A – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL (TTC) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2020, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	342 315,73	3 068 018,10	3 410 333,83
DÉPENSES NETTES	488 267,91	2 564 217,71	3 052 485,62
RÉSULTATS 2020			
EXCÉDENT		503 800,39	357 848,21
DÉFICIT	145 952,18		
TRANSFERT RÉSULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT	405 349,96	853 215,91	1 258 565,87
DÉFICIT			
DÉFICIT GLOBAL			
EXCÉDENT GLOBAL	259 397,78	1 357 016,30	1 616 414,08

Vote : Unanimité.

**2021/7-B – FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN (HT) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2020, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	702 725,15	740 885,85	1 443 611,00
DÉPENSES NETTES	724 828,58	740 885,85	1 465 714,43
RÉSULTATS 2020			
EXCÉDENT		0,00	
DÉFICIT	22 103,43	0,00	22 103,43
TRANSFERT RÉSULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT	237 601,10		237 601,10
DÉFICIT			
DÉFICIT GLOBAL			
EXCÉDENT GLOBAL	215 497,67		215 497,67

Vote : Unanimité.

**2021/7-C – FINANCES – BUDGET ANNEXE CAMPING LE FANAL (TTC) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2020, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES		10 466,00	10 466,00
DÉPENSES NETTES		10 754,86	10 754,86
RÉSULTATS 2020 EXCÉDENT DÉFICIT		288,86	288,86
TRANSFERT RÉSULTAT ANTÉRIEUR (OONB) EXCÉDENT DÉFICIT		288,86	288,86
DÉFICIT GLOBAL EXCÉDENT GLOBAL		0,00 0,00	0,00 0,00

Vote : Unanimité.

**2021/7-D – FINANCES – BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CLUB (HT) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2020, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	2 513,16	42 758,95	45 272,11
DÉPENSES NETTES	1 790,66	42 758,95	44 549,61
RÉSULTATS 2020 EXCÉDENT DÉFICIT	722,50	0,00 0,00	722,50
TRANSFERT RÉSULTAT ANTÉRIEUR (OONB) EXCÉDENT DÉFICIT	2 783,77	0,00 0,00	2 783,77
DÉFICIT GLOBAL EXCÉDENT GLOBAL	2 061,27	0,00 0,00	2 061,27

Vote : Unanimité.

**2021/8-A – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL (TTC) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		405 349,96		853 215,91		1 258 565,87
Opérations de l'exercice	488 267,91	342 315,73	2 564 217,71	3 068 018,10	3 052 485,62	3 410 333,83
TOTAUX	488 267,91	747 665,69	2 564 217,71	3 921 234,01	3 052 485,62	4 668 899,70
Résultats de clôture		259 397,78		1 357 016,30		1 616 414,08
Restes à réaliser	786 443,00	184 818,00			786 443,00	184 818,00
TOTAUX CUMULÉS	1 274 710,91	932 483,69	2 564 217,71	3 921 234,01	3 838 928,62	4 853 717,70
RÉSULTATS DÉFINITIFS	342 227,22			1 357 016,30		1 014 789,08

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

**2021/8-B – FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN (HT) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	/	237 601,10	/	/	/	237 601,10
Opérations de l'exercice	724 828,58	702 725,15	740 885,85	740 885,85	1 465 714,43	1 443 611,00
TOTAUX	724 828,58	940 326,25	740 885,85	740 885,85	1 465 714,43	1 681 212,10
Résultats de clôture	/	215 497,67	/	/	/	215 497,67
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	724 828,58	940 326,25	740 885,85	740 885,85	1 465 714,43	1 681 212,10
RÉSULTATS DÉFINITIFS	/	215 497,67	/	/	/	215 497,67

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

**2021/8-C – FINANCES – BUDGET ANNEXE CAMPING LE FANAL (TTC) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	/	/	/	288,86	/	288,86
Opérations de l'exercice	/	/	10 754,86	10 466,00	10 754,86	10 466,00
TOTAUX	/	/	10 754,86	10 754,86	10 754,86	10 754,86
Résultats de clôture	/	/	/	/	/	/
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	/	/	10 754,86	10 754,86	10 754,86	10 754,86
RÉSULTATS DÉFINITIFS	/	/	0,00	0,00	0,00	0,00

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

**2021/8-D – FINANCES – BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CLUB (HT) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	2 783,77	/	/	/	2 783,77	/
Opérations de l'exercice	1 790,66	2 513,16	42 758,95	42 758,95	44 549,61	45 272,11
TOTAUX	4 574,43	2 513,16	42 758,95	42 758,95	47 333,38	45 272,11
Résultats de clôture	2 061,27	/	/	/	2 061,27	/
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	4 574,43	2 513,16	42 758,95	42 758,95	47 333,38	45 272,11
RÉSULTATS DÉFINITIFS	2 061,27		0,00	0,00	2 061,27	

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

**2021/9 – FINANCES - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN, CAMPING LE FANAL, CINEMA LE CLUB) – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **APPROUVE** les propositions d'affectations de résultats 2020 sur le budget principal de la commune d'Isigny-sur-Mer et des budgets annexes ci-dessous présentés.

BUDGET PRINCIPAL	RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €	BESOIN D'INVESTISSEMENT		TOTAL EN €	AFFECTATION DES RÉSULTATS EN €
		RÉSULTATS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	SOLDE DES RESTES A RÉALISER EN €		
ISIGNY-SUR-MER : budget Principal	1 357 016,30	259 397,78	-601 625	342 227,22	R 002 (F) : 1 014 789,08 R 001 (I) : 259 397,78 R1068 (I) : 342 227,22
BUDGETS ANNEXES	RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €	RÉSULTATS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	SOLDE DES RESTES A RÉALISER EN €	TOTAL EN €	AFFECTATION DES RÉSULTATS EN €
ISIGNY-SUR-MER : BA : Lot le Pied de Poulain	0,00	215 497,67	0,00	215 497,67	R 001 (I) : 215 497,67
ISIGNY-SUR-MER : BA : Camping le Fanal	0,00	0,00	0,00	0,00	R 002 (F) : / R 001 (I) : /
ISIGNY-SUR-MER : BA : Cinéma Le club	0,00	-2 061,27	0,00	-2 061,27	R 002 (F) : 0,00 D 001 (I) : 2 061,27

Vote : Unanimité.

**2021/10 – FINANCES - BUDGET PORT DE PLAISANCE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2020, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES		18 871,68	18 871,68
DÉPENSES NETTES		19 075,64	19 075,64
RÉSULTATS 2020 EXCÉDENT DÉFICIT		203,96	203,96
TRANSFERT RÉSULTAT ANTÉRIEUR (OONB) EXCÉDENT DÉFICIT		203,96	203,96
DÉFICIT GLOBAL EXCÉDENT GLOBAL		0,00 0,00	0,00 0,00

Vote : Unanimité.

**2021/11 – FINANCES - BUDGET PORT DE PLAISANCE (H.T.) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	/	/	/	203,96	/	203,96
Opérations de l'exercice	/	/	19 075,64	18 871,68	19 075,64	18 871,68
TOTAUX	/	/	19 075,64	19 075,64	19 075,64	19 075,64
Résultats de clôture	/	/	/	/	/	/
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	/	/	19 075,64	19 075,64	19 075,64	19 075,64
RÉSULTATS DÉFINITIFS	/	/	0,00	0,000	0,00	0,00

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

**2021/12 – FINANCES - BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

OPÉRATIONS		ARTICLES	DÉSIGNATION DE L'ARTICLE DE DÉPENSES	RAPPEL BP 2020	MONTANT AUTORISÉ (25 % maximum)	Observations
1002	Bâtiments divers Isigny	2132	Immeuble de rapport	192 089 €	22 000 €	Logement gendarmerie : 10 000 €
						Réhabilitation logement trésorerie affecté pour les services de la Poste : 7 000 €
						Centre de Tri Postal : 2 500 €
						Réserve chaudière : 2 500 €
1003	Mairie Isigny	2184	Mobilier	10 000 €	2 500 €	
1013	Salle SMAP Isigny	21318	Autres bâtiments publics	42 626 €	750 €	Mission SPS désamiantage

→ **AUTORISE** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 dans les limites indiquées ci-dessus pour le budget principal.

Vote : Unanimité.

**2021/13 – FINANCES - DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT (DSIL) EXCEPTIONNELLE – PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE – ANNÉE 2021.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** de solliciter l'aide de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnelle « Plan de relance 2021 » ;

⇒ **OPÉRATION : Travaux de restauration de l'église de Mestry**

**Plan de Financement :**

**Coût total estimatif des travaux :** 74 779,50 € HT

- DSIL : Taux 30%
- Conseil Départemental du Calvados : 50 % (restauration du patrimoine religieux non protégé)
- Fonds propres : Taux 20%

→ **AUTORISE** le maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnelle « Plan de relance 2021 » au taux le plus élevé ;

→ **DONNE POUVOIR ET AUTORISE** le maire à signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Vote : Unanimité.

**2021/14 – FINANCES - DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – ANNÉE 2021 : TRAVAUX DE SÉCURISATION EN EAU POTABLE.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** de solliciter l'aide de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021.

⇒ **OPÉRATION** : Travaux de renforcement de la sectorisation du réseau eau potable.

**Plan de Financement :**

**Coût total estimatif des travaux** : 86 000 € HT

- DETR : Taux 40 %
- Agence de l'Eau : 20 %
- Fonds propres : Taux 20%

→ **AUTORISE** le maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 au taux le plus élevé ;

→ **DONNE POUVOIR ET AUTORISE** le maire à signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Vote : Unanimité.

**2021/15 - RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION DE 4 CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants :

Contractuels en accroissement temporaire d'activité : Art 3-1				
	TYPE DE CONTRAT	EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	NBRE EMPLOI
❶	CDD	Adjoint Technique	Temps non complet	<b>2 emplois</b> 2 agents chargés de l'entretien des salles communales
❷	CDD	Adjoint Administratif	Temps complet	<b>1 emploi</b> (accueil – secrétariat mairies déléguées)

Contractuels en besoins saisonniers : Art 3-2				
	TYPE DE CONTRAT	EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	NBRE EMPLOI
❶	CDD	Adjoint Technique	Temps complet	<b>1 emploi</b> (1 agent affecté au service environnement)

→ **FIXE** la rémunération sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique territorial et du grade d'adjoint administratif.

→ **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Vote : Unanimité.

**2021/16 - RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX : SUPPRESSION DE POSTES AU 1<sup>er</sup> MARS 2021.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **ACCEPTÉ** la proposition de suppression à effet du 1<sup>er</sup> Mars 2021 de 7 postes non pourvus dans la filière administrative et 15 postes non pourvus dans la filière technique telle que présentée ci-dessous.

### Filière Administrative :

1 poste de Rédacteur à temps non complet (31/35<sup>ème</sup>) suite à un départ à la retraite.

4 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe (3 temps complet + 1 temps non complet à raison de 12,75/35<sup>ème</sup>) correspondants à 2 postes vacants suite à des avancements de grade, 1 départ à la retraite et 1 démission.

2 postes d'Adjoint Administratif (1 temps complet + 1 temps non complet à raison de 12,75/35<sup>ème</sup>) correspondants à 2 postes vacants suite à des avancements de grade.

### Filière Technique :

1 poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet suite à un départ à la retraite.

2 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet suite à deux départs à la retraite.

1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet suite à un départ à la retraite au 1<sup>er</sup> Décembre 2020.

5 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (4 temps complet et 1 temps non complet à raison de 13/35<sup>ème</sup>) correspondants à 1 départ à la retraite, 1 mutation, 3 postes vacants liés à des avancements de grades.

6 postes d'adjoint technique à temps non à complet (15/35<sup>ème</sup> – 10/35<sup>ème</sup> – 10.5/35<sup>ème</sup> – 17.5/35<sup>ème</sup> – 15.25/35<sup>ème</sup> – 2/35<sup>ème</sup> 13/35<sup>ème</sup>) correspondants à 3 démissions, 3 postes vacants liés à des avancements de grades.

Vote : Unanimité.

### 2021/17 - RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX : CRÉATION DE POSTES AU 1<sup>er</sup> MARS 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **ACCEPTE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021, dans le cadre des propositions d'avancements de grades de :

- Filière Administrative : 1 poste d'attaché principal à temps complet.
- Filière Technique : 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

➔ **APPROUVE** la modification du tableau des emplois communaux arrêté à la date du 1<sup>er</sup> Mars 2021 tel que présenté ci-dessous.

FILIÈRES	CADRES D'EMPLOIS	CAT	GRADES	EMPLOIS BUDGÉTAIRES			EMPLOIS POURVUS			ETP
				EMPLOIS PERMANENTS TC	EMPLOIS PERMANENTS TNC	TOTAL	TIT.	NON TIT.	TOTAL	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Attachés	A	Attaché principal	1	0	1	1	0	1	1
		A	Attaché	2	0	2	1	0	1	1
	Secrétaires de mairie	A	Secrétaire de mairie	1	0	1	1	0	1	1
	Rédacteurs	B	Rédacteur	0	1	1	1	0	1	0,49
	Adjoints Administratifs	C	Adjoints Administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	3	0	3	3	0	3	3
		C	Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	0	1	1	0	1	1
		C	Adjoint Administratif	0	1	1	0	1	1	0,29
<b>TOTAL FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>				<b>8</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>7,78</b>

FILIÈRE TECHNIQUE	Techniciens	B	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	0	1	1	0	1	1
	Agents de maîtrise	C	Agent de maîtrise principal	0	1	1	1	0	1	0,54
		C	Agent de maîtrise	2	0	2	2	0	2	2
	Adjoints techniques	C	Adjoint Technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	6	0	6	6	0	6	6
		C	Adjoint Technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	5	5	10	10	0	10	7,31
		C	Adjoint Technique	7	2	9	6	2	8	6,23
<b>TOTAL FILIÈRE TECHNIQUE</b>				<b>21</b>	<b>8</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>23,08</b>
FILIÈRE SÉCURITÉ	Agent de Police	C	Brigadier Chef Principal	1	0	1	0	0	0	0
		C	Gardien Brigadier	2	0	2	2	0	2	2
<b>TOTAL FILIÈRE POLICE MUNICIPALE</b>				<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>32</b>	<b>10</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>3</b>	<b>39</b>	<b>31,86</b>

AGENT NON TITULAIRES EN FONCTION AU 1/3/2021	CATÉGORIE	SECTEUR	RÉMUNÉRATION		CONTRAT	
			INDICE	EUROS	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agent occupant un emploi non permanent	C	Technique (Cinéma Le Club)			3.1	1 CDD
	C	Technique (Cinéma Le Club / espace muséal Disney)			3.1	1 CDD
	C	Technique (Service bâtiments)			3.1	1 CDD
	C	Technique (entretien salles communales)			3.1	1 CDD
	C	Administratif (accueil – secrétariat mairies déléguées)			3.1	1 CDD
	C	Administratif (communication)			3.2	1 CDD
	C	Technique (entretien salles communales)			3.2	1 CDD
	C	Technique (service environnement)			3.2	1 CDD

Vote : Unanimité.

**2021/18 - RESSOURCES HUMAINES – INSTAURATION DES INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS).**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

- ➔ **DÉCIDE** d'instaurer des indemnités horaires pour travaux supplémentaires à effet du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.
- ➔ **CHARGE** l'autorité territoriale de procéder au mandatement des heures réellement effectuées.
- ➔ **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget principal, chapitre 012.

Vote : Unanimité.

**2021/19 - AFFAIRES GÉNÉRALES - CAUE : CONVENTION DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RÉORGANISATION DE L'ENSEMBLE DES LOCAUX DE L'HÔTEL DE VILLE D'ISIGNY-SUR-MER.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique avec le CAUE dans le cadre des travaux de réaménagement et de réorganisation d'ensemble des locaux de l'hôtel de ville d'Isigny-sur-Mer , annexée à la présente délibération.

Vote : par 27 voix pour et 1 abstention.

**2021/20 - AFFAIRES GÉNÉRALES - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS : CONVENTION DE PRÊT À TITRE GRATUIT POUR LA MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL SCÉNIQUE DANS LE CADRE DES SAISONS CULTURELLES.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **AUTORISE** le Maire à signer avec le Département, la convention de prêt pour la mise en dépôt de matériel scénique dans le cadre des saisons culturelles.

Vote : Unanimité.

**2021/21 - COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER – FINANCES – BUDGET SERVICE DES EAUX : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2020, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	155 834,85	431 334,72	587 169,57
DÉPENSES NETTES	142 440,00	386 509,46	528 949,46
RÉSULTATS 2020			
EXCÉDENT	13 394,85	44 825,26	58 220,11
DÉFICIT			
TRANSFERT RÉSULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT	107 164,92	260 254,07	367 418,99
DÉFICIT			
DÉFICIT GLOBAL			
EXCÉDENT GLOBAL	120 559,77	305 079,33	425 639,10

Vote : Unanimité.

**2021/22 - COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER – FINANCES – BUDGET SERVICE DES EAUX : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		107 164,92		260 254,07		367 418,99
Opérations de l'exercice	142 440,00	155 834,85	386 509,46	431 334,72	528 949,46	587 169,57
TOTAUX	142 440,00	262 999,77	386 509,46	691 588,79	528 949,46	954 588,56
Résultats de clôture		120 559,77		305 079,33		425 639,10
Restes à réaliser	149 906,00				149 906,00	
TOTAUX CUMULÉS	292 346,00	262 999,77	386 509,46	691 588,79	678 855,46	954 588,56
RÉSULTATS DÉFINITIFS	29 346,23			305 079,33		275 733,10

➔ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

➔ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

➔ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

**2021/23 - COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER – FINANCES – BUDGET SERVICE DES EAUX : AFFECTATION DE RÉSULTATS 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **APPROUVE** la proposition d'affectation de résultat 2020 sur le budget Service des Eaux de la commune d'Isigny-sur-Mer ci-dessous présentés.

BUDGET	RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €	BESOIN D'INVESTISSEMENT		TOTAL EN €	AFFECTATION DES RÉSULTATS EN €
		RÉSULTATS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	SOLDE DES RESTES A RÉALISER EN €		
ISIGNY-SUR-MER : budget Service des Eaux	<b>305 079,33</b>	120 559,77	-149 906,00	<b>29 346,23</b>	R 002 (F) : <b>275 733,10</b> R 001 (I) : <b>120 559,77</b> R1068 (I) : <b>29 346,23</b>

Vote : Unanimité.